

# Topographie (historique de la notion)

L'une des caractéristiques du mot topographie est son indétermination qui a pour origine l'apparition d'une série de pratiques portant ce nom, parfois consécutives, mais souvent juxtaposées. Le mot est emprunté au grec au XVe siècle et veut dire, de façon littérale, la description (graphia) d'un [lieu](#) (topo). Ce sont probablement les variations des significations accordées aux termes "lieu" et "description" qui ont permis cette polysémie. Comme l'écrit Dralet en l'an VIII : *"Faire une topographie n'est donc autre chose qu'écrire ou décrire un lieu ; et la signification du mot décrire n'étant limitée par aucun modificatif, une topographie, en général, doit faire connaître le pays qui en est l'objet, sous tous ses rapports."* D'un emploi assez rare avant la fin du XVIIIe siècle, le mot semble alors pouvoir être le synonyme du mot chorographie. C'est ainsi qu'en 1660-1663 est publiée une Topographia Galliae ou Chorographie et topographie générale du puissant royaume de France. L'ouvrage contient une histoire du [pays](#), des cartes géographiques et des gravures représentant les principales villes. Par sa richesse, la description peut se raccrocher au style des "statistiques descriptives" qui connaîtront leur âge d'or sous la Révolution. Celles-ci se développent, en effet, principalement à la fin du XVIIIe siècle dans un contexte de curiosité encyclopédique qui accole l'histoire, la connaissance des monuments, la description des paysages, l'inventaire des productions et l'histoire naturelle. Dans cet ensemble, la [topographie](#) peut servir de point de départ à l'enquête. Ainsi, le ministre Chaptal dans sa circulaire aux préfets, de l'an IX, écrit : *"Le mémoire doit commencer par une topographie de votre département dans laquelle vous exposerez sa position, ses bornes, le cours de ses rivières, etc ; puis vous me parlerez des plantes qui y croissent, des animaux qui y vivent, de ce qui est relatif à l'histoire naturelle, l'histoire des arts, aux usages et aux coutumes locales"*. On pourrait en conclure que la topographie couvre tous les domaines, mais plutôt que par ses objets, il semble plus judicieux de la définir comme une méthode. Comme l'écrit Villeneuve, l'auteur de la statistique des Bouches-du-Rhône, parue tardivement (1821-1829) : *"La topographie physique [...] fait connaître les lieux , la topographie administrative [décrit] les habitations"*. La topographie serait donc avant tout : faire connaître, décrire... l'idée sous-jacente étant probablement la finesse et la précision. Le dernier tiers du XVIIIe siècle voit également l'essor, dans le cadre d'un néo-hippocratisme ambiant, d'un autre genre de topographie : la "topographie médicale". En 1776, la Société royale de médecine engage ainsi une vaste enquête visant à la description du Royaume et articulant trois des éléments d'Hippocrate, c'est-à-dire les airs, les eaux et les terres. Les descriptions produites en réponse à ce programme relèvent d'une analyse systémique visant à lier dans une chaîne causale les pathologies observées, l'humidité sous toutes ses formes et le « relief », le tout étant lié par l'idée de circulation. L'expression peut alors concerner aussi bien une ville (Paris en 1771, Boulogne sur mer en 1828), une contrée réduite (la vallée de Montmorency en 1839), ou une zone plus vaste (la généralité de Paris en 1783).

La Topographia Galliae évoquée plus haut semble également pouvoir être rattachée à une autre tradition, qui connaît un avenir de beaucoup plus long terme que la statistique descriptive : la « représentation » des contrées par la [carte](#). On peut de ce point de vue parler d'une lente imposition de la carte dans la topographie dont une partie de l'histoire devrait évoquer la production des Cassini. Nous prendrons cependant pour archétype l'évolution des travaux de Robert de Hessel. En 1771 il publie un Dictionnaire universel de la France, contenant la description historique et géographique des provinces, villes, bourgs et lieux remarquables du royaume, ouvrage qui pourrait se rapprocher de la Topographia Galliae..., mais qui, en ce dernier tiers de siècle s'en sépare par l'absence de carte. On est encore ici du côté de l'ancienne forme de la topographie. En 1780, Hessel déploie sa pensée du côté de la cartographie en publiant sa Nouvelle topographie, ou description détaillée de la France par carrés uniformes dont les cartes seront accompagnées d'un discours. Cette fois-ci la carte est passée au premier rang du discours topographique. Sa qualité est alors fixée à l'aune des techniques de la « mesure » et de la triangulation. La carte de Hessel sera proposée aux Constituants - qui la refuseront - pour servir de base au découpage en départements dont elle aurait en même temps fourni la description.

Une quatrième tradition de travaux topographiques, qui correspond aux activités des ingénieurs topographes du dépôt de la guerre doit enfin être évoquée. Quel que soit son nom, il semble qu'il faille faire remonter la création du dépôt à la fin du XVIIe siècle (1688). À l'origine, les travaux topographiques ne comprennent que peu de travaux de projection verticale, et jamais sans les accompagner de nombreux mémoires. Mais face à la concurrence de la carte de Cassini et aux productions du Génie, la carte s'impose progressivement à l'intérieur d'un argumentaire relatif à la supériorité technique des "topographes militaires". Leurs travaux relèvent tant des levés sur le « territoire » français en tant de paix (la carte du Dauphiné commencée en 1749, voire la carte des chasses du Roi) que de la production de cartes pour les batailles et de la saisie de cartes étrangères pendant les guerres. La carte de bataille n'est cependant jamais séparée d'une notice historique, le couple ainsi formé devant permettre la description de l'événement. Sous le Consulat, l'institution du dépôt de la guerre affirme fortement sa valeur scientifique en produisant des cartes de très haut niveau, revendiquée comme étant bien meilleure que les cartes de Cassini. Cette prétention de supériorité scientifique est d'ailleurs affirmée dans le Mémorial topographique et militaire qui commence à paraître en 1802, soit au moment où la Commission topographique est amenée à discuter de la mise en chantier de la future carte de France au 1/80000e dite d'état-major. Le dépôt de la guerre, à l'origine de cette commission fixe à ce moment "la langue de la topographie" (pour reprendre les propos du directeur du dépôt de la Marine)

dans toutes les institutions françaises.

On se trouve donc, dans les années 1810-1820 avec l'existence de quatre topographies coexistantes et qui utilisent parfois les résultats de leurs voisines, comme lorsque la statistique départementale juxtapose les résultats des topographies médicales et la carte, parfois très détaillée, du département. Il semble cependant difficile de conserver plus avant cette impression d'unité puisque s'imposent à cette époque de nouvelles normes, tant dans la représentation que dans la construction des données qui vont entraîner la disparition, parfois lente, de la plupart des topographies au profit de la seule carte topographique. Pour ce qui en est des statistiques descriptives, le genre s'éteint très vite au profit d'une statistique quantitative prétendant à plus d'objectivité et permettant la comparaison. La topographie sensible aux paysages et aux pratiques culturelles et aux monuments y disparaît au profit d'un voisinage de circonscriptions contenant des quantités d'habitants ou de productions. La topographie médicale se voit opposer des «analyses sociales» à la Villermé qui, tout en maintenant l'idée de «système», déconnecte l'analyse des questions territoriales. La topographie militaire, à force d'insister sur la technique cartographique défait le lien historique que ses topographes entretenaient avec la description textuelle de l'événement, moins nécessaire il est vrai dans une armée voulue comme étant sans conflit européen, et qui ne s'est pas encore réellement tournée vers l'aventure coloniale. La carte au 1/80000e devient l'élément majeur de la production des services topographiques de l'armée.

Trois éléments semblent pouvoir caractériser le deuxième tiers du XIXe siècle. Le premier relève de la tradition et correspond au maintien des usages du mot topographie du côté d'une description littéraire, même si on y insiste principalement sur l'idée de [localisation](#) d'une circonscription par rapport à celles qu'elle jouxte, ainsi que sur les formes du relief et sur l'hydrographie, comme chez Abel Hugo. Le deuxième relève d'une tentative expansionniste, voire annexionniste de la topographie militaire qui au travers de la publication de nombreux manuels ainsi que du processus de construction de la carte d'État-major affirme, par un discours technique sa mainmise sur la topographie. Si l'on prend le manuel de topographie militaire du lieutenant Roux, daté de 1846, c'est à la planimétrie et au nivellement que sont consacrés les plus longs développements. Notons cependant qu'une partie du développement relative au dessin, et qui intègre les établissements humains sert de transition à une courte partie relevant de la statistique qui s'intéresse tant aux populations qu'aux productions pouvant être employées par une armée en campagne. Le troisième élément est à chercher du côté de la géologie balbutiante qui, semble attribuer, comme chez Antoine Passy, la "configuration du sol" à la topographie, alors qu'elle s'attribue la mission de "faire connaître les différentes couches minérales". Le relief (dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot) semble donc prendre une part croissante dans une topographie très liée à la «cartographie» et à ses techniques, cela sans pour autant qu'une description, sous forme littéraire, ne disparaisse complètement. Le grand dictionnaire Larousse, qui paraît à la fin du deuxième tiers du XIXe siècle, donne une définition de la topographie à l'image de ces évolutions. La notice est décomposée en deux parties, tout d'abord l'on y énonce le fait que la topographie peut-être "Description détaillée d'un lieu, d'un pays, d'un canton particulier", puis qu'elle est "l'art de représenter par le dessin la forme détaillée d'un lieu, d'une contrée". Vient ensuite une longue définition encyclopédique qui insiste fortement sur la technique de la représentation du relief.

Cette importance de la carte va aller croissant durant le dernier tiers du XIXe siècle, avec par exemple l'un des courants majeurs de la géographie prévidalienne qui associe Hennequin, un ancien membre du dépôt de la guerre à Ludovic Drapeyron. Ceux-ci dans le cadre de la réaction à la défaite rêvent de relever la France en apprenant aux plus jeunes la maîtrise de la carte d'État-Major. Ces deux membres fondateurs de la Société de Topographie créée en 1876, s'ils insistent sur la topographie, dont ils font l'abc de la géographie - à partir de laquelle il est possible de passer ensuite à la géologie puis à la botanique - n'en continuent pas moins à considérer les statistiques, la botanique et la géologie comme participant d'une science topographique. Au-delà de cette distance à la description littéraire qui semble impossible à prendre, l'élément principal de l'affirmation de la carte se retrouve tant chez les tenants de la société de topographie que chez les Vidalien, non-pas dans leurs conceptions scientifiques, mais dans leur engagement pédagogique, principalement dans le cadre de l'école primaire. C'est en effet là que "l'exercice topographique", qui est celui de l'apprentissage de la lecture de la carte d'état-major (qui sera un jour la carte topographique) trouve sa plus large application. Là, la carte détaillée qui permet la reconnaissance des formes du terrain de sa petite patrie va servir à former une future nation par la topographie.

À l'université, la question est autrement débattue, mais la géographie est alors une discipline en pleine construction, dans laquelle le vocabulaire n'est pas clairement fixé et encore moins unanimement reconnu. Le reclassement des vocabulaires, dans les années 1870-1890 donne à voir l'évolution d'un mot qui devient synonyme de relief ou de modelé, tout en conservant une relation forte à la carte. L'échec des propositions de Drapeyron, qui aurait souhaité une topographie-géographie ancrée en dehors de l'université, et la réussite de l'école vidalienne qui impose une conception sensible au "milieu" et au "genre de vie" placent la topographie, réduite aux formes du «terrain» à petite échelle, dans une position ancillaire. La carte topographique - supplée par la photographie - devient l'outil par excellence de connaissance du terrain. En 1907, le dictionnaire de «Demangeon» définit la topographie, comme "l'art de représenter sur un dessin appelé carte ou plan, les détails qui se trouvent à la surface du sol, qu'ils soient naturels ou artificiels. Les opérations à l'aide desquelles on exécute ce dessin constituent le levé ; elles sont de deux sortes : la planimétrie et le nivellement". L'importance de l'aspect technique, continuellement réaffirmé depuis le début du XIXe siècle, a donc progressivement restreint le

domaine de la topographie. L'usage de la photo-topographie, qui se développe après la Première Guerre mondiale ne fait qu'ajouter à l'aspect technique de l'activité topographique tout en continuant à la lier par bien des aspects à la mainmise des militaires sur la production des cartes, ceci tant en France que dans le reste de l'Europe. Notons cependant qu'encore à la fin du XXe siècle les définitions du mot topographie ne se sont pas toutes affranchies de l'idée de description d'un lieu ou d'une portion d'espace, comme si les géographes regrettaient d'avoir restreint ce mot à sa portion congrue. Dans son ensemble, le sens du mot topographie ne change pas réellement au XXe siècle, il connaît en revanche un usage croissant chez les géomorphologues d'une part, et, du côté de l'enseignement de la géographie à l'université au travers du fameux exercice de la "coupe topo". De cet usage découle une précision croissante qui va opposer, par exemple, la topographie en tant que présentation descriptive des formes à la géomorphologie, qui se trouve du côté de l'analyse ou, autre exemple entre orographie dans le sens de disposition du relief et topographie dans celui de description du relief (George 1970)

N.V.

## Bibliographie

Bibliographie :

- Dralet, C., Plan détaillé de topographie, Paris, Huzard, an VIII. (BNF Gallica).
- George, P., Dictionnaire de la géographie, Paris, PUF, 1970.
- Hesseln, R. (de), Dictionnaire universel de la France, contenant la description historique et géographique des provinces, villes bourgs et lieux remarquables du royaume, Paris, Dessaint, 1771, 6 vol.
- Hesseln, R. (de), Nouvelle topographie ou Description détaillée de la France par carrés uniformes dont les cartes seront accompagnées d'un discours, Paris, Lambert, 1780
- Ozouf-Marignier, M.-V. Les géographes français et les "mauvais pays", 1890-1930, in : Berdoulay V., Soubeyran O. (eds), Milieu, colonisation et développement durable. Perspectives géographiques sur l'aménagement, Paris, l'Harmattan, 2000, pp. 73-84.
- Robic, M.-C., Carte et topographie : quand pédagogues, savants et militaires définissent l'intelligence du terrain (1870-1914), Paris :Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'inse, Bousquet-Bressolier C. (dir.); L'oeil du cartographe et la représentation géographique du Moyen Age à nos jours, 1995, pp. 245-265.
- Roncayolo, M, "Le paysage du savant", in Nora, P., Les lieux de mémoire, Paris, Gallimard 1997.
- Villeneuve (de), Statistique du département des Bouches du Rhône, Marseille, 1821-1829.